

Hygiène

Pour protéger les travailleurs et les autres personnes contre les risques d'exposition au COVID-19, veuillez à mettre en œuvre les mesures d'hygiène décrites ci-dessous.

Consultez les travailleurs et les représentants de la santé et de la sécurité sur les questions de santé et de sécurité liées au COVID-19 et sur les mesures de contrôle en place sur votre lieu de travail.

Hygiène des travailleurs et des visiteurs

Demandez aux travailleurs et aux visiteurs présents sur le lieu de travail de respecter les mesures d'hygiène, telles que se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes et les sécher avec une serviette en papier propre.

Les mains doivent être lavées :

- avant et après les repas
- après avoir toussé et éternué
- après être allé aux toilettes, et
- lors de tout changement de tâches ou après avoir touché des surfaces potentiellement contaminées.

Lorsqu'il n'est pas possible de se laver les mains, vous devez fournir des désinfectants pour les mains à base d'alcool contenant au moins 60 % d'éthanol ou 70 % d'isopropanol.

Pour respecter les mesures d'hygiène, les travailleurs et les visiteurs doivent également :

- couvrir leur toux et leurs éternuements avec le coude ou un mouchoir en papier (ne pas cracher)
- éviter de se toucher le visage, les yeux, le nez et la bouche
- jeter les mouchoirs et les mégots de cigarettes dans des poubelles fermées
- se laver les mains avant et après avoir fumé
- nettoyer et désinfecter le matériel après utilisation
- se laver soigneusement et quotidiennement le corps, les cheveux, les poils du visage et les vêtements
- ne pas avoir de contact physique intentionnel, c'est-à-dire ne pas serrer de mains

Pour améliorer l'hygiène sur votre lieu de travail :

- consultez vos travailleurs lors de l'élaboration de politiques visant à prévenir la propagation de maladies infectieuses et communiquez ces politiques aux travailleurs

- formez les travailleurs à l'importance de se laver correctement les mains avant d'entrer et de sortir d'un espace commun
- placardez des [affiches \(posters\)](#) montrant comment se laver et se sécher correctement les mains et comment utiliser un désinfectant pour les mains
- informez les travailleurs des normes d'hygiène en place dans les espaces en communs (nettoyer derrière soi, déposer les déchets dans les poubelles prévues à cet effet, éviter de poser les téléphones portables sur les surfaces de repas)

Vous devez régulièrement contrôler et vérifier la mise en œuvre des mesures d'hygiène pour garantir leur respect et leur efficacité.

Installations sanitaires

Veillez à ce que les installations sanitaires soient appropriées, accessibles, en bon état de fonctionnement et utilisables en toute sécurité.

Déterminez si des stations de lavage de mains, des vestiaires et des salles de repas supplémentaires sont nécessaires. Veillez à ce que les travailleurs disposent d'un nombre approprié d'installations de lavage des mains dans des endroits pratiques.

Lorsque le nombre de points de lavage des mains est limité, des stations de désinfection des mains peuvent être installées aux points d'entrée et de sortie.

Les produits de toilette tels que le papier toilette, le savon, l'eau et les serviettes en papier doivent être fournis en quantité suffisante.

Pour déterminer le nombre de points de lavage nécessaires, tenez compte du nombre de travailleurs présents sur le site, des rotations de personnel et des heures auxquelles ces endroits doivent être accessibles, y compris lorsque davantage de travailleurs retournent au travail.

Lorsque vous aménagez de nouveaux espaces de restauration ou de vie commune pour respecter les mesures de distanciation sociale, veillez à ce que ces lieux soient facilement accessibles depuis le lieu de travail, correctement aménagés (avec de l'eau potable et des poubelles) et protégés des éléments, des contaminants et autres dangers. Dans la mesure du possible, ouvrez les fenêtres ou réglez la climatisation pour assurer une meilleure ventilation des espaces en commun et limitez ou réduisez la recirculation de l'air lorsque cela est possible.

Plus d'informations

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de [Safe Work Australia](#).